

# Annexe A

## Assemblée Prototype

Cette section décrit comment une assemblée basée sur les principes énoncés dans ce document peut être mise en application avec les moyens actuels d'un comté typique.

Une seule personne peut jouer le rôle de coordonnateur et d'intervenant en même temps. Si désiré, un ou des intervenants supplémentaires peuvent prendre place aux côtés du coordonnateur.

Matériel nécessaire :

- Minimum 3 micros. Idéalement, chaque intervenant ou coordonnateur devrait avoir un micro, et les micros pour les citoyens devraient être équipés de trépieds.
- Cartons de vote, rouges, bleus et jaunes. Un carton de chaque couleur pour tous les citoyens qui ont l'intention de voter durant l'assemblée.
  - Carton bleu : vote pour
  - Carton rouge : vote contre
  - Carton jaune : demande de parole

Les cartons jaunes peuvent être numérotés pour que les intervenants puissent identifier les citoyens qui demandent la parole, au moyen d'une liste associative.

Ordinateur et projecteur. Toutes les informations relatives à l'assemblée sont projetées sur un écran derrière les intervenants. Ces informations sont, entre autres, la question du débat, les résultats des votes et toute autre information qu'un citoyen veut partager avec l'assemblée pour justifier une argumentation.